

Tarifs Adduction en Eau Potable et Assainissement Collectif

La redevance pour le service de l'eau et de l'assainissement a été modifiée en novembre 2020, à la suite de trois réunions de réflexion, et expliquée dans le bulletin municipal de décembre.

Le prix moyen, calculé sur une consommation de 120 m³ **intégrant la part fixe**, est passé de 1,61 €/m³ à 2,28 € pour l'eau potable,
1,40 €/m³ à 2,28 € pour l'assainissement.

Soit une augmentation de :

-0,67 €/m³ pour l'eau potable

-0,88 €/m³ pour l'assainissement

La part fixe a été modifiée à la suite d'un signalement : part trop élevée du coût total. Elle était de 96 € pour l'AEP et 25 € pour l'AC, soit 121 €. Elle est de 50 € pour l'AEP et 50 € pour l'AC, soit 100 €.

Plusieurs raisons ont conduit à cette augmentation :

Le budget eau doit s'équilibrer par lui-même. Or, depuis 2017, il est en déficit et le budget communal verse une subvention d'équilibre croissante (8 100 € en 2017, 29 100 € en 2019).

Les charges à caractère général ont augmenté de 13 000 € entre la moyenne des années 2012-2015 et celle des années 2018-2020.

Notamment à cause de la pénurie chronique d'eau. Certes, elle doit cesser, grâce aux travaux d'interconnexion avec Favorney mais ceux-ci engendrent un coût très élevé : 185.000€.

Et parce que dorénavant est intégrée au budget eau la part des charges de personnel concernant les travaux habituels et interventions sur les captages, réservoirs et réseaux.

À cela s'ajoutent les coûts de différents travaux sur les captages (débroussaillage, changement des crépines, installation de compteurs, renouvellement de capots, réparation de fuites...), les réservoirs (débroussaillage, remplacement de capots) et le lagunage (réparation des pompes).

Une inspection des installations AEP a été faite en juin 2018, suivie de préconisations de travaux : mais rien n'a été fait depuis, et il en reste.

Par exemple la protection des captages, évaluée à 52 200 € en 2006.

Et il faudra en plus déplacer une partie de chemin (Fontaine aux Faulx).

Ou le curage du lagunage prévu depuis 2015, mais pas encore fait (évalué alors à 25 000 €).

Lagunage dont il faut envisager l'extension.

Et puis l'eau est une denrée précieuse, qui se raréfie et qu'il faut économiser. D'ailleurs, la consommation a diminué de 4 300 m³/an ces 10 dernières années.

Ce qui est bien, mais entraîne une baisse des recettes.